

DECISION DG n° 2017-373**portant nomination à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé****LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,**

- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 et suivants et R. 5322-14 ;
- VU** la loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé ;
- VU** le décret n°2012-597 du 27 avril 2012 relatif à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;
- VU** le décret du 7 août 2017 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé- Monsieur MARTIN (Dominique) ;
- VU** la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;
- VU** la décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 modifiée portant nominations à l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;

DECIDE**Article 1^{er}** : La décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 susvisée est modifiée comme suit :

I – L'article 4 est remplacé par les dispositions suivantes :

« **Article 4** : A la Direction des situations d'urgence, des affaires scientifiques et de la stratégie européenne :

- Monsieur GHISLAIN (Jean-Claude) est nommé directeur ;
- Monsieur THEVENET (Nicolas) est nommé directeur adjoint et responsable du centre d'appui aux situations d'urgences, aux alertes sanitaires et à la gestion des risques ;
- Monsieur DEMOLIS (Pierre) est nommé directeur adjoint et responsable du centre de pilotage de la stratégie européenne médicaments ;
- Madame DRAY-SPIRA (Rosemary) est nommée chef du pôle épidémiologie des produits de santé ;
- Madame MIGUERES (Marie-Lise) est nommée chef du pôle affaires scientifiques et coordination des instances. »

II – Il est inséré un article 5-2 ainsi rédigé :

«- Monsieur ZUREIK (Mahmoud) est nommé conseiller scientifique. »

Article 2 : La présente décision qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2017 est publiée sur le site internet de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le

1 DEC. 2017**Eric DÉLAS**

Directeur général adjoint